

CC EOS Groupe de Travail Horizontal

11 mars 2025

Paris et en ligne

1. Bienvenue et présentations

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants, remercie le CNPMEM hôte et le Secrétariat, y compris Iaria Bellomo qui assiste à sa première réunion en direct du CC EOS. Gérald Hussenot (Blue Fish) et Geert Meun (VisNed) se sont excusés avant la réunion. L'ordre du jour est adopté.

Points d'action de la dernière réunion (virtuelle, 10 octobre 2024)

1	Évaluation de la PCP : continuer à suivre ce sujet, en particulier lorsque nous aurons plus d'informations sur Joan, l'entrepreneur.
	La consultation a été lancée et un projet de réponse du CC EOS est à l'ordre du jour aujourd'hui.
2	MIAC : le secrétariat doit partager la liste des points et mettre à jour les paragraphes explicatifs, en tenant compte des commentaires du groupe de travail horizontal sur la santé lors du MIAC 2025.
	Le CC EOS a terminé et un nombre intéressant de questions ont été abordées lors du MIAC. Des discussions sur le MIAC et le MIACO sont à l'ordre du jour.
3	Suivi de la présentation de Damien dans le GD Dimension spatiale
	Point d'action à traiter dans le cadre du rapport GD à l'ordre du jour.
4	Organisation d'un atelier de contrôle - Le groupe de discussion sur le contrôle se réunira bientôt pour examiner le tableau de corrélation.
	Atelier de contrôle tenu le 5 février 2025

2. Élection du président du groupe de travail

Le président Emiel Brouckaert a déclaré qu'après avoir présidé ce groupe de travail depuis qu'il est devenu président du conseil consultatif il y a plus de huit ans, il estimait qu'il était temps de passer les rênes à quelqu'un de nouveau. Compte tenu de la nomination prévue du nouveau président du CC EOS le lendemain, il a proposé que le nouveau président assume également cette fonction. Par conséquent, il continuera à présider la réunion en cours, mais à partir du lendemain, le nouveau président assumera automatiquement le rôle de président de ce groupe de travail, sous réserve de l'approbation des membres.

Les membres ont approuvé cette proposition.

3. Communication "Vision pour l'agriculture et l'alimentation" - Ricard Ramon, DG AGRI

La présentation peut être consultée [ici](#).

Le président a souligné que le 19 février, la Commission européenne a publié sa Vision pour l'agriculture et l'alimentation à l'horizon 2040. Cette communication définit une stratégie qui intègre la durabilité, la compétitivité et la résilience dans l'ensemble du système agroalimentaire. Les pêcheurs, comme les agriculteurs, sont décrits comme des gardiens de la nature, essentiels à la sécurité alimentaire et à la résilience des écosystèmes. Il souhaite la bienvenue à Ricard Ramon de la DG AGRI qui a rejoint la réunion à distance pour présenter la feuille de route, en se concentrant sur les principales questions.

M. Ramon a présenté la vision de la Commission européenne pour l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation, en mettant l'accent sur la création d'un secteur agroalimentaire résilient, durable et équitable d'ici 2040. Il souligne les principaux défis, notamment les questions structurelles telles que le renouvellement des générations, les phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes et les tensions géopolitiques croissantes qui ont un impact sur la sécurité alimentaire et le commerce.

La stratégie repose sur quatre grands principes. Elle vise à créer un secteur agroalimentaire attractif et prévisible où les agriculteurs peuvent prospérer, en garantissant des revenus équitables et en attirant les générations futures. La durabilité est un objectif central, qui vise à garantir que la production alimentaire s'effectue dans le respect des limites environnementales. La compétitivité et la résilience sont également des priorités, renforçant le secteur face aux défis mondiaux et aux chocs extérieurs. Enfin, l'équité est mise en avant pour créer un système alimentaire performant qui valorise les producteurs et favorise des communautés rurales et côtières fortes et connectées.

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs priorités stratégiques ont été identifiées. Renforcer l'attractivité du secteur implique d'améliorer les revenus des agriculteurs grâce à des pratiques plus équitables dans la chaîne alimentaire, de renforcer la politique agricole commune (PAC) par un soutien plus ciblé et simplifié, et de promouvoir des sources de revenus alternatives telles que la bioéconomie et l'agriculture du carbone. Pour garantir la compétitivité et la résilience, il faut réduire la dépendance à l'égard des importations essentielles, renforcer l'équité commerciale et mettre en œuvre des outils de gestion des risques et des stratégies d'adaptation au climat. Préparer l'avenir du secteur agroalimentaire implique de soutenir les initiatives en faveur de la durabilité, de renforcer les réglementations relatives à la qualité des sols, de l'eau et de l'air, et d'encourager l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement. Le plan met également l'accent sur la valorisation de l'alimentation et le renforcement des communautés rurales et côtières en promouvant des salaires équitables, en améliorant les conditions de travail, en renforçant le rôle des femmes dans l'agriculture et en reconnectant la production alimentaire avec les traditions régionales.

La recherche, l'innovation et la numérisation jouent un rôle crucial pour permettre cette transformation. Les investissements dans les outils numériques, les technologies agricoles

intelligentes et les réseaux de partage des connaissances devraient améliorer l'efficacité et la compétitivité. Le renforcement des services de conseil et la promotion de l'innovation sont également essentiels à la modernisation du secteur.

Bien que la présentation soit principalement axée sur l'agriculture, la reconnaissance de l'importance des zones côtières et des communautés rurales suggère une approche plus large qui inclut la pêche. Garantir des conditions de travail équitables, une gestion durable des ressources et des chaînes d'approvisionnement alimentaire résilientes s'applique à la fois à l'agriculture et à la pêche, ce qui renforce la nécessité d'une politique alimentaire intégrée.

La CE appelle à un engagement continu des parties prenantes afin d'affiner et de mettre en œuvre ces stratégies, avec un événement clé prévu le 8 mai pour développer davantage la vision. L'objectif global est de transformer le système alimentaire européen de manière à équilibrer la viabilité économique, la responsabilité environnementale et l'équité sociale, afin de garantir un secteur prospère et durable pour les générations futures.

Le **président** remercie M. Ramon pour sa présentation détaillée et ouvre la séance aux questions.

Alexandra Philippe estime que de nombreuses mesures de cette vision pourraient être appliquées à la pêche et à l'aquaculture. Elle a rappelé que le commissaire Kadis avait mentionné que cette vision incluait la pêche et l'aquaculture, mais après cette présentation, elle a eu l'impression que ces secteurs n'avaient pas été inclus. Selon elle, il s'agit d'une occasion manquée, car il existe un lien étroit entre l'alimentation et la pêche. Malgré l'élaboration du Pacte pour les océans, il n'existe pas encore de lien clair avec les produits de la mer. Elle a fait référence au dialogue annuel sur l'alimentation et à la promotion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ainsi qu'à d'autres mesures commerciales dans lesquelles la pêche devrait être impliquée. Elle souligne que ce qui a été proposé pour le secteur de l'agriculture peut également être intéressant pour le secteur de la pêche. Elle a suggéré que le CC développe un avis demandant à la Commission de ne pas manquer la prochaine opportunité de créer un lien entre les systèmes alimentaires durables et la pêche.

Patrick Murphy a fait remarquer que les producteurs de denrées alimentaires devaient bénéficier de conditions équitables. Il estime que la pêche ne semble pas avoir la même importance que l'agriculture. Se référant aux crédits carbone accordés aux producteurs agricoles pour la réduction de leur empreinte carbone ou l'amélioration de leurs méthodes de production, il s'est demandé si les navires de pêche qui réduisent leur empreinte carbone seraient en mesure d'accéder aux mêmes avantages.

Le **président** approuve la proposition de produire un avis sur ce sujet, car il estime que les principales actions de la communication de la CE semblent adaptées au secteur de la pêche. Il demande si Ramon voit une opportunité pour le secteur de la pêche de s'impliquer davantage dans la discussion et la feuille de route.

Franck Le Barzic a fait remarquer que la pêche a ses propres particularités et qu'elle ne peut pas toujours être mise sur le même plan que l'agriculture (c'est-à-dire les indications géographiques). Il estime qu'il est important de veiller à ce que les importations entrant sur le marché de l'UE suivent également les mêmes règles.

Dimitri Rogoff a estimé que l'agriculture et la pêche ne devraient pas être abordées dans la même optique, car il existe de nombreuses différences. Il a expliqué qu'il existe une grande variété de protéines marines et qu'il est important d'informer les consommateurs sur les différences par rapport aux produits agricoles. Il a également indiqué que la communication sur la traçabilité devrait être améliorée, par exemple dans les restaurants.

M. **Ramon** a répondu que la Commission veut être honnête sur ce qui est proposé et ne pas créer de faux espoirs concernant les idées du secteur de la pêche. Il explique que cette vision concerne l'agriculture et l'alimentation. Une vision spécifique pour la pêche devrait être mise en place. Il a estimé qu'il était utile de recevoir des commentaires et des critiques afin d'identifier avec la DG MARE la manière de mieux articuler la pêche dans le dialogue. Il a informé les participants d'un événement qui aura lieu le 8 mai et qui traitera également des systèmes alimentaires et pourrait inclure des discussions sur la pêche. En ce qui concerne la décarbonisation, Ramon estime qu'il faut prendre conscience des différences entre la pêche et l'agriculture, car l'agriculture capture le carbone, c'est pourquoi il existe des mécanismes de soutien pour les agriculteurs. En ce qui concerne les importations et l'autonomie stratégique, il a estimé que cela était également important pour la pêche, qui a besoin d'une plus grande indépendance. Ramon a apprécié la discussion et a proposé de poursuivre le dialogue à l'avenir.

Le président a remercié Ramon pour sa participation et a ajouté que le CC poursuivrait ses travaux sur ce sujet.

ACTION : Le CC EOS doit formuler un avis sur la feuille de route "Vision pour l'agriculture et l'alimentation".

4. État d'avancement de l'évaluation de la PCP - discussion sur l'avis du CC EOS

Le 27 janvier, la Commission européenne a ouvert une consultation publique afin de recueillir des preuves, des points de vue, des préoccupations, des idées et des commentaires sur l'efficacité du règlement de la Politique Commune de Pêche (PCP) de la part d'un éventail de parties prenantes. La date limite pour cet exercice est le 21 avril, et le Secrétariat a rédigé une première réponse basée sur les précédents avis consensuels de ce CC. Étant donné que ce travail relève de la compétence du groupe de discussion PCP, le président a transféré les travaux à la présidente du groupe de discussion, Alexandra Philippe.

Mme **Philippe** rappelle que le Secrétariat a fait circuler le tout premier projet d'avis avant cette réunion. Ce projet a été élaboré à partir des précédents avis consensuels du CC EOS

correspondant aux questions du questionnaire de la Commission. Elle invite les participants à poser des questions et à procéder à un premier échange de vues sur le sujet.

Jean-Marie Robert a exprimé sa satisfaction quant à l'exhaustivité du document et a estimé que tous les éléments étaient bien développés. Il a suggéré la nécessité d'identifier les questions prioritaires car le document est très long.

Mme **Philippe** est d'accord, soulignant que les avis du CC EOS commencent généralement par une section sur les points clés, qui sera reproduite pour cet avis.

Manu Kelberine estime qu'il y a un problème lié à la méthodologie et fait référence à la consultation sur l'obligation de débarquement. Il a ajouté que cela devrait être inclus dans les points principaux.

M. **Le Barzic** approuve la proposition d'identifier des priorités clés et s'interroge sur la structure du projet d'avis. **Le Secrétariat** a expliqué que la réponse a été rédigée dans le même format que le questionnaire fourni par la Commission lors de la consultation publique en ligne.

Dominic Rihan estime que le questionnaire n'est pas une bonne utilisation du temps, car la Commission utilisera probablement l'IA pour rapporter les réponses. Il estime que le CC devrait se concentrer sur ce qui est important pour ses membres et se concentrer sur quelques priorités, car sinon tout le monde aura ses propres commentaires.

Pauline Stephan a suggéré de fournir des exemples pratiques pour étayer certains faits et rendre la réponse plus percutante.

Après une brève discussion, Mme **Philippe** a suggéré que le conseil pourrait inclure des réponses individuelles à chaque question. En outre, le CC pourrait demander aux membres de soumettre 3 à 5 sujets à prioriser, par exemple la régionalisation, le Brexit, le rôle du CC, qui pourraient être abordés dans une préface stratégique de deux pages à la réponse au questionnaire. Pour ce dernier point, il serait utile d'ajouter des exemples pratiques. Enfin, pour les questions sur lesquelles les membres ne sont pas d'accord, il pourrait être noté que le CC n'a pas de position.

ACTION : Le Secrétariat diffusera le projet de réponse de la PCP et demandera des contributions supplémentaires sur les sujets stratégiques. La prochaine réunion de la PCP sera organisée à la fin du mois de mars afin de poursuivre la rédaction de l'avis.

5. Suivi MIAC/MIACO

Les diapositives [sont disponibles ici](#).

Le président a expliqué que les réunions du MIAC et du MIACO de cette année ont couvert de nombreux aspects importants qui bénéficieraient d'une évaluation plus approfondie par les membres de ce CC. Alors que le rapport de la réunion du MIAC a déjà été distribué par le

Secrétariat et est également disponible en ligne dans l'Espace Membres, le rapport du MIACO n'est pas encore disponible. Une discussion s'ensuit sur les aspects clés.

- Stabilité et cohérence des avis, discussion sur les avis pluriannuels au sein du sous-groupe MIRIA après l'ACOM de mars

Le CC EOS a demandé quels efforts le CIEM déploie actuellement pour améliorer la stabilité des avis scientifiques et intégrer des méthodologies innovantes, telles que la génétique pour renforcer les données sur les stocks mal documentés, et si des aspects autres que la gestion peuvent être considérés comme obtenus pour obtenir une plus grande stabilité. Lors de la réunion du CMAI, le CIEM a répondu qu'au cours de l'étude MIRIA, un mécanisme a été discuté pour entrer en contact avec les parties prenantes plus tôt. En ce qui concerne la clause de stabilité pour les stocks de catégories 1 et 2, ceux-ci sont principalement basés sur les données de RMD disponibles, et il a été estimé qu'il n'y a pas de logique à avoir une clause de stabilité. En outre, selon le CIEM, la stabilité relève également de la responsabilité des gestionnaires. Il a également été noté que WKLIFE travaille à l'amélioration des méthodes de limitation des données, qui sont principalement axées sur les stocks des catégories 5 et 6 pour lesquels il est actuellement très difficile d'élaborer des avis appropriés.

M. **Rihan** a estimé qu'il était important que le CC maintienne la pression sur le CIEM en ce qui concerne son travail sur les stocks de cat. 5 et 6, car ce qui est produit actuellement n'est pas un avis approprié.

M. **Le Barzic** a rappelé que lorsqu'il n'y a pas de données suffisantes, il serait préférable de ne pas transférer le stock d'une catégorie à l'autre. Par exemple, il a estimé que le transfert de catégorie pour le colin n'était pas bénéfique.

Olivier Lepretre a déclaré que la méthodologie du CIEM devrait être reconsidérée, impliquer davantage de pêcheurs afin d'être plus cohérente avec la réalité sur le terrain et inclure des données plus précises.

- (pêcheurs) inclusion des données dans l'évaluation des ateliers de compilation des données
 - Plusieurs groupes de travail se sont penchés sur cette question et les résultats des travaux de WKIRISH sur F_{eco} constituent un exemple de suivi de la part du CIEM.
 - Les parties prenantes ont la possibilité de contribuer aux ateliers de compilation de données pour les critères de référence, comme indiqué dans la WKAFPA.
 - Aperçu des données manquantes sur le site web du CIEM : Une "liste de problèmes" est disponible et les parties prenantes ont la possibilité d'ajouter des commentaires qui ne sont vus que par l'évaluateur des stocks.
- Lignes directrices du CIEM pour les stocks mixtes
 - Au MIACO, la présidence a demandé des contributions pour les discussions de l'ACOM en mars.

- Réactions à la réunion : les avis sur les stocks mixtes devraient commencer par des évaluations des stocks mixtes ; la gestion des stocks mixtes devrait être envisagée par les gestionnaires et ne pas se fonder sur les avis principaux de la CIEM ; les fiches d'avis du CIEM sont utiles, mais les gestionnaires devraient prendre en compte davantage que les avis principaux ; les stocks mixtes sont pêchés par différents types de navires/d'engins.
- Stratégie d'engagement des parties prenantes - WKENGAGE

Le groupe de travail du CIEM sur l'engagement des parties prenantes (WGENGAGE) est organisé du 25 au 27 mars 2025, Présidences : Marta Ballesteros (Espagne) et Hannah Harrison (Canada).

Objectifs :

- Établir des relations et coordonner les efforts des personnes intéressées par la participation des parties prenantes et des détenteurs de droits à la recherche et à la prise de décision.
- Améliorer nos connaissances sur les besoins et les intérêts des parties prenantes et des détenteurs de droits, ainsi que sur les voies de l'inclusion.
- Explorer le mandat, s'aligner sur les priorités et les actions, et identifier un programme de recherche et de travail pour WGENGAGE.
- Modifications du cadre d'avis sur les possibilités de pêche en 2025
- Planification des aperçus du CIEM, prochaine génération d'aperçus des écosystèmes et intégration des aperçus.
- Modifications du cadre de conseil

Présentation du CIEM - Discussions de l'ACOM sur :

- Règles de transition
- Règles de conseil catégorie 2 et 3
- Règles de conseil pour les stocks sous Blim

Examen de la question écrite du CC EOS (en attente de réponse) demandant des évaluateurs de stocks multiples provenant d'instituts différents pour chaque stock.

- Aperçus du CIEM - contexte

L'objectif de ces aperçus est de fournir le contexte nécessaire à la gestion écologiquement rationnelle des activités humaines ayant une incidence sur le milieu marin et les ressources marines vivantes. Pour la fin de l'année 2025, le CIEM publiera trois aperçus sur : les écorégions du golfe de Gascogne et de la côte ibérique, des mers celtiques, des îles Féroé, de la grande mer du Nord et de la mer de Norvège,

6. Mise à jour des groupes de discussion

Les diapositives [sont disponibles ici](#).

- **Forum inter-CC sur le Brexit (Président)**

Le forum inter-CC sur le Brexit a été créé entre le PelAC, l'EOS, le NSAC, le LDAC et le CCRUP. La première réunion de l'année 20 s'est tenue le 4 février dernier et a été présidée par le PelAC. La prochaine réunion sera organisée par le LDAC, aucune date n'est encore disponible.

Sujets au SCF : stratégie pluriannuelle pour la coquille Saint-Jacques ; mer Celtique : FMP ; feuilles de route pour certains stocks, y compris la sole 7h,j,k ; le cabillaud, la plie 7f,g ; le lieu jaune ; Benchmark sur le lieu jaune ; AMP ; bar ; mesures techniques ; révision du TCA 2026.

M. **Rihan** a noté que la question du REM ne figurait pas sur la liste. Il a également fait part de sa déception concernant l'absence de mises à jour sur la révision du TCA 2026.

M. **Lepretre** a souligné qu'il serait important pour les futures négociations d'être informé et de savoir comment mieux intervenir et se préparer.

- **PCP (Alexandra Philippe)**

Les prochaines étapes de l'avis du CC EOS sur l'évaluation de la PCP ont été convenues au point 4 de l'ordre du jour.

- **Obligation de débarquement (président)**

La dernière réunion a eu lieu le 22 novembre 2024. Le CC EOS a fourni des conseils traitant des risques d'étouffement dans l'EOS après les exemptions publiées le 13 janvier 2025.

Au cours de la réunion, le Secrétariat a reçu un courriel de la Commission contenant quelques mises à jour sur l'étude OD, qui devrait être publiée d'ici la fin du mois. *"L'exercice est sur le point de se terminer ; le rapport final de l'étude devrait être soumis par les contractants encore ce mois-ci (d'ici la fin mars 2025) et nous le publierons dès que les étapes administratives du contrat seront finalisées par les collègues de CINEA (à savoir l'approbation du livrable final et le paiement), si possible entre avril et mai 2025."*

Prochaines tâches : Suivi du rapport de l'AIECP sur l'évaluation de la conformité avec la LO

- **Climat et environnement (Alexandra Philippe)**

La dernière réunion a eu lieu le 26 septembre 2024. Travaux prévus le :

- Pacte européen sur les océans - échéance mi-mars pour la réponse du CC
 - Loi sur la restauration de la nature
 - MSFD - Seuils des fonds marins - préparer l'avis sur l'engagement des parties prenantes
 - Nouveau programme de financement pour les options de soutien aux technologies énergétiques et aux carburants alternatifs. Le prochain groupe de discussion pourrait se concentrer sur les opportunités actuelles.
 - Feuille de route sur les possibilités de financement : rester attentif aux processus à venir.
- **Groupe de discussion conjoint CC EOS/NSAC sur les pocheteaux et les raies (John Lynch)**
 - Réponse du CC EOS/NSAC à la consultation britannique sur la proposition de plan de gestion des pêches pour les raies du sud de la mer du Nord et de la Manche, soumise le 08 janvier 2025
 - Participation au CIEM WSKATE2, 01 - 04 avril 2025
 - Organisation d'un atelier conjoint CC EOS/NSAC en mai/juin 2025
- **Bar (Secrétariat)**
 - Dernière réunion : 28 octobre 2024 sous la présidence de Pauline Stephan et la vice-présidence de Manu Kelberine
 - Avis du CC EOS sur les mesures de gestion du bar pour 2025 soumis le 21 novembre 2024, en attente de réponse.
 - Prochaine réunion : à confirmer
- **Coquilles Saint-Jacques (Secrétariat)**
 - Dernière réunion 25 novembre 2024
 - Mise à jour sur la deuxième série d'essais irlandais menés par Bord Iascaigh Mhara
 - Discussion des considérations de gestion suite à l'atelier de la DG MARE - UK en septembre 2024
 - Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour harmoniser les propositions de gestion potentielles
 - Prochaine réunion : à confirmer
- **Contrôle et conformité (Patrick Murphy)**
 - Dernière réunion le 31 octobre 2024 en préparation de l'atelier multi-CC sur le règlement de contrôle (05 février, Bruxelles).
 - Réunion de débriefing après l'atelier pour contribuer à l'avis conjoint CC EOS - PelAC - NSAC
 - Soumission des questions Multi-CC à la DG MARE suite à l'atelier du 20 février, en attente de réponse.
 - Prochaines étapes : Contribuer à l'avis conjoint CC EOS - PelAC - NSAC sur le règlement de contrôle, où les questions restées sans réponse seront ajoutées en annexe.

- **Groupe de discussion conjoint CC EOS/PelAC Dimension spatiale (Secrétariat)**
 - Dernière réunion le 10 janvier
 - Soumission du CC EOS/PelAC sur l'analyse de sensibilité écologique de la mer Celtique pour éclairer la future désignation des Zones Marines Protégées (ZMP) Rapport - 06 décembre 2024.
 - Lettre conjointe CC EOS/PelAC sur la participation des produits de la mer/des groupes ORE soumise au DECC le 10 janvier 2025
 - Avis conjoint du CC EOS et de l'EOS aux États membres sur l'évolution des énergies renouvelables dans l'espace marin, soumis à la présidence espagnole du MSG 17 février 2025
 - Webinaire conjoint CC EOS/PelAC sur les pêcheries de l'UE et les développements ORE 25 février - rapport et avis en cours de rédaction
 - Prochaine réunion : fin avril

- **Groupe de discussion conjoint NSAC/CC EOS sur les aspects sociaux (Tamara Talevska)**
 - Derniers avis et réponses : Renouveau générationnel et pêche récréative
 - Dernière réunion le 17 janvier 2025 :
 - Marta Ballesteros a présenté le rapport CSTEP-24-05 sur les données sociales dans le secteur de la pêche.
 - Les discussions ont également porté sur les points suivants : Vademecum sur le processus d'attribution des possibilités de pêche et le projet "Pêcheurs du futur".
 - Rapport sur les sites web du CCN et du CC EOS.
 - Prochaine réunion : 04 avril - Sujets proposés : Travail de la FEGAPESCA sur la santé et la sécurité dans le secteur de la pêche
 - Projet d'avis du CC EOS/NSAC sur le rapport sur la dimension sociale du CSTEP

M. **Rogoff** estime que le mandat du groupe de discussion sur les aspects sociaux est trop large et qu'il serait utile de créer des "sous-groupes de discussion" pour prendre en compte différents aspects. Il a fait référence à certaines difficultés sociales concernant l'aménagement de l'espace marin, et le Secrétariat a suggéré de les étudier au sein du groupe de discussion sur la dimension spatiale.

M. **Murphy** a suggéré qu'une analyse soit effectuée sur les revenus des pêcheurs au cours des dernières années.

6. AOB - aucun



7. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par la présidence

1	Le CC EOS doit élaborer un avis sur la feuille de route "Vision pour l'agriculture et l'alimentation".
2	Le Secrétariat diffusera le projet de réponse de la PCP et demandera des contributions supplémentaires sur les sujets stratégiques. La prochaine réunion de la PCP sera organisée à la fin du mois de mars afin de poursuivre la rédaction de l'avis.
3	Le Secrétariat diffusera l'invitation pour le CIEM WGENGAGE.
4	Le Secrétariat partagera la documentation CIEM du MIAC/MIACO dans la zone des membres du CC EOS. Le CC maintiendra la pression sur les stocks des catégories 5 et 6 et assurera le suivi des sujets du GTH provenant du CMAI et du MIACO, éventuellement pour les réunions de juillet.
5	Le Secrétariat doit contacter le CC au sujet de la prochaine réunion du forum inter-CC sur le Brexit et souligner l'importance d'inclure une mise à jour détaillée sur la révision de l'ACC 2026. Possibilité de formuler une demande à la Commission concernant une implication accrue du CC sur ce sujet.
6	Réunion du groupe de discussion sur le climat et l'environnement pour préparer un avis sur le partenariat pour la transition énergétique.
7	Le Secrétariat reprendra contact avec le groupe UK Seabass pour l'inclusion du CC dans le travail. Le Secrétariat organisera la prochaine réunion une fois que les résultats du benchmarking seront disponibles.
8	Proposition au groupe de discussion conjoint "Aspects sociaux" d'inclure dans le cahier des charges une étude de cas de la zone 7d.

Le président conclut la réunion en remerciant les membres, les orateurs, le CNPME, les interprètes et le secrétariat.

Les participants

Membres du CC EOS		
José	Beltran	OPP-7 BURELA
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Kenatea	Chavez-Bonjour	ANOP
Manu	Kelberine	CRPMEM de Bretagne
Franck	Le Barzic	OP COBRENORD
Olivier	Lepretre	CRPMEM HDF
Jean	Lynch	Irish South & East Fish Producers Organisation Ltd
Patrick	Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation Ltd
Aodh	O'Donnell	IFPO
Alexandra	Philippe	EBCD
Corentine	Piton	France Pêche Durable et Responsable
Irène	Prieto	OPPF4
Erwan	Quemeneur	CDPMEM 29
Dominic	Rihan	KFO
Jean-Marie	Robert	Pêcheurs de Bretagne PO



Dimitri	Rogoff	CRPMEM HDF
Pauline	Stephan	CNPMEM
Xavier	Tetard	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie
Arthur	Yon	DU NORD
Experts et observateurs		
Tetyana	Albers	France - DGAMPA
Noelia	Cuervo Álvarez	MAPA-Espagne
Vincent	Dauchy	DGAMPA
Julien	Lamothe	ANOP
Suso	Lourido	Puerto de Celeiro SA OPP 77
Llibori	Martinez Latorre	IFSUA
Laurène	Jolly	DG MARE
Secrétariat du CC EOS		
Ilaria	Bellomo	
Mo	Mathies	